



DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 23  
Date de convocation : 8 février 2022

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 16 février 2022  
--- o0o ---**

L'an deux mille vingt-deux, le seize février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. DARRIBEYROS), LAFOURCADE, Mmes REBECHE, COURROS (a procuration pour Mme GARBAY), ZELLER, THIEBLIN, CHAPUIS (a procuration pour M. BRUEY), LAPORTE, MM. DELAS (a procuration pour M. DAUBA), MAULNY, FAUVEL (a procuration pour M. GOSSELIN), Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, GORGES-LANDES, DEGOS, M. LAMOTHE (a procuration pour M. DUBOS), Mme GARRIDO.

**Étaient excusés :** MM. GOSSELIN (a donné procuration à M. FAUVEL), DARRIBEYROS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), BRUEY (a donné procuration à Mme CHAPUIS), DAUBA (a donné procuration à M. DELAS), Mme GARBAY (a donné procuration à Mme COURROS), M. DUBOS (a donné procuration à M. LAMOTHE).

Un scrutin a eu lieu, M. DELAS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A  
Délibération n° 8**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet :** Débat d'orientations budgétaires 2022

Conformément à la loi, il est proposé à notre assemblée de tenir un débat d'orientations budgétaires. Le débat est le moment qui permet à une collectivité de faire un point sur sa situation passée, sa situation à l'instant, et les perspectives pour les années à venir.

**SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

***ECONOMIE***

L'économie mondiale a été fortement impactée par la crise sanitaire et tous les pays doivent faire face à cette pandémie. En France, si l'activité a repris, on note une montée de l'inflation, qui aujourd'hui pose deux questions : cette inflation sera-t-elle conjoncturelle ? cette inflation s'inscrira-t-elle dans la durée ?

***CONTEXTE LOCAL***

Pour la commune de TARTAS, on note que sur les deux derniers mandats, 2008-2014 et 2014-2020, la situation financière s'est améliorée avec des indicateurs financiers au vert. L'endettement de la commune a diminué de 2009 à 2020, l'épargne est restée positive.

Sur l'année 2021, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt ce qui permet de voir le niveau d'endettement continuer à baisser. Le tableau ci-dessous donne l'extinction de dette à ce jour, sans nouveaux emprunts :

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.

.....

Au terme de l'année budgétaire 2021, les comptes sont dans la continuité des exercices précédents d'un point de vue résultats, permettant de s'engager :

L'année 2021 a concrétisé un programme d'investissement de 586 583 €, et des restes à réaliser à hauteur de 991 040 € ; divers achats ont été réalisés, dont le plan numérique pour le groupe scolaire Jules Ferry, des dotations en matériels informatiques dans le cadre du télétravail, le remplacement et l'achat de véhicules/engins municipaux devenus vétustes, le remplacement d'un tracteur, ainsi que divers travaux sur bâtiments (mises aux normes chaudière, plomberie, marché ERP...), et enfin les premiers travaux de la voirie de contournement de la Plaine des sports, la mise en sécurité de la route de la Fontaine, sans parler de l'achat de passerelles mobiles dans le cadre de lutte contre les inondations.

La fin d'année a permis au Conseil municipal nouvellement élu, de lancer « l'Action commerciale » avec des bons d'achat, et la mise en place du « PASS CULTURE », ainsi que le versement d'une subvention exceptionnelle de 9 000 € à la PST Omnisports.

L'année 2020 à TARTAS, comme sur nombre de communes a été aussi marquée par les effets de la crise sanitaire. Dès le mois de mars 2020, décision a été prise d'ouvrir un accueil sur le groupe scolaire pour les enfants de soignants, et de maintenir une présence effective des services municipaux lors du premier confinement. Après des activités limitées de juin à l'automne, le deuxième confinement est arrivé : les services municipaux ont assuré la continuité du service public nécessaire aux habitants de la commune.

Enfin divers travaux à destination du monde associatif ont été menés.

Ados.  
Sur cette même période 2009 à 2020, des investissements intéressants et structurants ont été menés comme : la construction de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, achèvement de travaux à l'Eglise St-Jacques, la reconfiguration de la Rue des Charpentiers, les travaux d'aménagement des abords du District de Football au sein de la Plaine des sports, la signalétique des entrées de ville avec l'installation de TOTEMS et la réhabilitation de l'avenue du Général Leclerc (Route de DAX), des mises aux normes sur le Gymnase, l'aménagement du centre-ville de TARTAS sécurisant le cheminement des piétons et le stationnement des véhicules en ce compris les places PMR, la réhabilitation de l'Hôtel de ville et la construction de l'Espace

Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2020	358 129,67	76 334,76	0,00	434 464,43
2021	322 995,61	68 231,53	0,00	391 227,14
2022	295 771,50	58 941,42	0,00	354 712,92
2023	246 351,23	50 684,37	0,00	297 035,60
2024	250 852,85	44 098,73	0,00	294 951,58
2025	255 558,31	37 284,68	0,00	292 842,99
2026	260 476,85	30 269,14	0,00	290 745,99
2027	259 302,48	23 030,33	0,00	282 332,81
2028	190 497,88	15 560,79	0,00	206 058,67
2029	140 000,00	11 309,33	0,00	151 309,33
2030	140 000,00	9 224,00	0,00	149 224,00
2031	140 000,00	7 138,67	0,00	147 138,67
2032	140 000,00	5 053,33	0,00	145 053,33
2033	140 000,00	2 968,00	0,00	142 968,00
2034	60 000,05	882,67	0,00	60 882,72
2035	6 666,62	57,33	0,00	6 723,95

Evolution des remboursements par année

ID : 040-214003139-20220216-2022\_A8-DE



Envoyé en préfecture le 18/02/2022  
Reçu en préfecture le 18/02/2022



Dans le programme de construction d'un terrain synthétique (*retenu par la Fédération Française de Football et aidés par des collectivités locales*) avec des aménagements dont accès PMR et sport-handicap,

Dans l'importante opération de « Réhabilitation de secteur Rue D'OROPE, Rue CALMETTE, Rue JULES FERRY, Rue HIBE, Rue INDUSTRIE » au niveau des réseaux, tout en refaisant la chaussée et l'accessibilité des trottoirs.

Et, dans un programme annuel de petits travaux ou achats pour le quotidien de la commune qui permettront de répondre à des attentes d'usagers, habitants, associations, mais aussi aux différents projets initiés par le CMEJ ou les réunions dans les quartiers dans le cadre de la démarche participative.

Fin d'année 2021, le Président de la CCPT est venu présenter le rapport d'activités, et assurer du soutien en fonds de concours de l'EPCI à la commune de TARTAS.

Enfin, la fin d'année 2020 et le début 2021, ont été marqués par une crue importante, montrant la fragilité de la commune par rapport aux inondations. Des premières passerelles ont été acquises, alors même que les services communaux aidés par la CCPT intervenaient en zone rurale.

### SITUATION FINANCIERE de la commune au 31 décembre 2021:

#### Pour mémoire résultats des exercices précédents :

<b>Libellé</b>	<b>Fin 2016</b>	<b>Fin 2017</b>	<b>Fin 2018</b>	<b>Fin 2019</b>	<b>Fin 2020</b>	<b>Fin 2021</b>
Excédent pour exercice N+1	640 963.43	668 826.29	530 948.95	399 654.69	472 547.66	<b>392 983.31</b>

#### Exécution au titre de la section d'investissement :

<b>Libellé</b>	<b>En 2012</b>	<b>En 2016</b>	<b>En 2017</b>	<b>En 2018</b>	<b>En 2019</b>	<b>En 2020</b>	<b>En 2021</b>
Montant réalisé	2 248 733	557 787	735 000	2 151 412	1 136 197	276 771	<b>586 853</b>
Restes à réaliser		417 006	383 640	852 967	431 112	562 928	<b>991 040</b>
Travaux Régie	53 990	51 708	20 241	53 843	16 162.99	23 476	<b>29 094</b>

#### LE BUDGET de FONCTIONNEMENT 2021 réalisé en grandes masses :

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



### Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

#### FONCTIONNEMENT

#### Budget des 5 derniers exercices par CHAPITRE

#### (Dépenses)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	917 581,14	974 003,97	984 972,52	832 332,67	907 359,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 669 707,68	1 667 253,72	1 763 624,57	1 743 949,77	1 771 664,58
014	Atténuations de produits	5 487,00	3 770,00	58 658,00	55 038,00	56 993,00
65	Autres charges de gestion courante	388 929,78	406 159,47	416 301,85	335 292,23	419 657,11
66	Charges financières	75 944,38	65 781,11	74 182,69	76 334,76	68 231,53
67	Charges exceptionnelles	1 003,01	35 801,80	995,77	2 535,00	35 881,10
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	2 556,69	2 643,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68	77 530,43
	<b>Totaux</b>	<b>3 084 480,69</b>	<b>3 296 057,89</b>	<b>3 349 713,67</b>	<b>3 091 559,80</b>	<b>3 339 961,03</b>

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
013	Atténuations de charges	32 523,99	44 406,81	15 061,80	3 564,88	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes divers	351 859,25	347 106,48	331 283,40	230 598,56	314 536,84
73	Impôts et taxes	2 688 411,83	2 776 811,32	2 831 146,56	2 890 049,38	2 645 946,95
74	Dotations, subventions et participations	494 150,44	455 114,13	465 644,62	443 960,71	742 923,21
75	Autres produits de gestion courante	14 063,64	10 233,88	12 904,37	10 226,60	11 109,53
76	Produits financiers	17,58	16,98	16,98	15,18	14,58
77	Produits exceptionnels	5 048,41	39 567,50	9 100,00	3 780,20	19 864,37
002	Excédent de fonctionnement reporté	640 963,43	668 826,29	530 948,95	399 654,69	472 547,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11	58 399,67
	<b>Totaux</b>	<b>4 252 551,18</b>	<b>4 471 803,92</b>	<b>4 226 203,71</b>	<b>4 005 326,31</b>	<b>4 265 342,81</b>

LE BUDGET d'investissement 2021 réalisé en grandes masses :

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

### INVESTISSEMENT

#### Budget des 5 derniers exercices par CHAPITRE

#### (Dépenses)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	186,24	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	315 792,94	342 606,58	364 365,73	373 129,67	337 995,61
20	Immobilisations incorporelles	3 918,60	20 352,00	0,00	17 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	67 938,90	6 000,00	83 882,05	16 642,12	15 197,53
21	Immobilisations corporelles	620 603,88	1 497 684,78	516 198,80	198 063,91	553 405,76
23	Immobilisations en cours	42 726,45	627 375,61	536 116,93	44 465,40	18 250,13
27	Autres immobilisations financières	937,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	377 368,31	427 498,17	766 222,97	394 584,89	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11	58 399,67
041	Opérations patrimoniales	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Totaux</b>	<b>1 465 406,69</b>	<b>3 171 589,67</b>	<b>2 297 069,75</b>	<b>1 067 962,10</b>	<b>983 248,70</b>

#### (Recettes)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
10	Dotations, fonds divers et reserves	747 156,98	613 163,87	765 283,79	845 537,97	634 146,11
13	Subventions d'investissement reçues	254 315,84	328 563,01	218 011,75	184 712,14	150 505,80
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	1 200 000,00	844 211,05	100 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	105 808,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68	77 530,43
041	Opérations patrimoniales	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Totaux</b>	<b>1 037 908,52</b>	<b>2 405 366,70</b>	<b>1 902 484,86</b>	<b>1 173 770,79</b>	<b>967 991,03</b>

## PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 devrait permettre :

Pour les dépenses de fonctionnement, de prendre en compte la reprise des activités permettant de maintenir de bons services de proximité auprès des habitants ou usagers des installations municipales, en ce compris le tissu associatif. Les dépenses des services (chapitre 011) seront en légère augmentation, les dépenses de personnel se maintiendront à effectifs constants (chapitre 012), tandis que la commune apportera son soutien aux associations dans le cadre des subventions annuelles ou appuis techniques.

Dès lors la section d'investissement devra :

S'attacher à terminer les travaux de la voirie de contournement de la Plaine des sports ainsi que de la route de la Fontaine.

Continuer le programme délibéré le 14 décembre, pour la réhabilitation importante du secteur Rue D'OROPE, Rue CALMETTE, Rue JULES FERRY, Rue HIBE, Rue INDUSTRIE » au niveau des réseaux, tout en refaisant la chaussée et l'accessibilité des trottoirs. (programme étalé fin 2021 – 2024).

Lancer la construction du Terrain synthétique, tant attendu par les associations locales mais aussi par les éducateurs et enseignants du collège Jean ROSTAND de TARTAS ;

Lancer le programme pluriannuel de réhabilitations ou création de trottoirs, facilitant le déplacement des personnes et l'accessibilité, ainsi que le programme de voirie.

Enfin, un ensemble de travaux sur les quartiers ou installations seront menées, après une démarche de concertation et participative, auprès des habitants. Agenda 21 et Contrat local de sécurité seront des dossiers complémentaires à tous ces projets.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



Pour rappel, lors du débat d'orientations budgétaires un calendrier avait été annoncé pour les investissements qui aujourd'hui se voit confirmé :

Un calendrier prévisionnel permettrait d'envisager :

**Fin 2020 à 2022**

Etudes, travaux, mise en service du terrain synthétique avec éclairage et vestiaires

**Juin 2021 à décembre 2022**

Etudes, travaux, mise en service continuité voirie de contournement de la Plaine des Sports, aménagements de parkings pour divers rassemblements et aussi les manifestations du Centre équestre international

**Juin 2021 à décembre 2022**

Etudes, travaux et mise en service sanitaires vestiaires PMR complexe municipal de tennis

**Mars 2022 à décembre 2025**

Etudes, travaux, mise en service d'un complexe Dojo Salle Plurivalente.

## **ORIENTATIONS POUR 2022 et années suivantes**

**Le programme municipal présenté lors des élections de 2020 reste un axe fort.**

La politique Education Jeunesse, tout comme le maintien de services à la population, avec un accent tout particulier mis sur la politique culturelle et la transversalité des actions à mener avec l'Agenda 21, doivent rester au cœur de l'action du Conseil municipal pour les Tarusates.

**Aussi, pour l'année 2022, à ce moment de l'exercice budgétaire, on peut confirmer que les impôts ne seront pas augmentés pour les tarusates, (maintien des taux à leur niveau de 2021, et des années précédentes).**

Il sera important de continuer à s'assurer de la bonne maîtrise des charges de fonctionnement, avec une stabilité des effectifs, tout en dégageant de l'épargne pour investir.

Dans l'attente de confirmation des retours de demandes de subventions auprès de nos différents partenaires, le programme 2022 des investissements du budget principal devra avoir recours à l'emprunt tant pour le programme Plaine des Sports que Réhabilitation du secteur « Rue D'OROPE, Rue CALMETTE, Rue JULES FERRY, Rue HIBE, Rue INDUSTRIE » en centre-ville.

Aussi, à ce jour, nous devons attendre confirmation des dotations de l'Etat, de la fiscalité et des éléments subventions avant le cadrage définitif du BP 2022.



## **NOTE au CONSEIL MUNICIPAL – 16 FEVRIER 2022**

Cette note a pour objet, de faire un point sur les différents budgets de la commune de TARTAS, au terme de l'année 2021. Comme vous le savez, la commune comprend le Budget CCAS, le Budget Annexe Régie des fêtes et animations, et le Budget principal.

### **BUDGET CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE**

### **BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE FETES ET ANIMATIONS**

### **BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE TARTAS**



## **CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (INFORMATION – COMMUNICATION)**

### **Déroulement et Examen des comptes de l'année 2021**

Au cours de l'année civile 2021, différentes réunions se sont déroulées pour le bon fonctionnement du CCAS, dont trois conseils d'administration (*14 avril, 25 juin et 21 septembre*).

Année marquée par la pandémie, un centre de vaccination a été ouvert au printemps 2021, tandis que régulièrement un point a été fait pour mettre à jour le fichier des personnes vulnérables, mais aussi être en soutien des personnes en difficulté et relevant de la commune de TARTAS.

Régulièrement, des liens sont faits avec les services du CIAS, et les différents travailleurs sociaux notamment au travers du réseau CIAS/CCAS des communes du Pays tarusate.

Le budget 2021, présenté et délibéré le 14 avril 2021, a montré un niveau de dépenses de 9 314.26 €, pour des recettes de l'exercice de 11 800.00 € auxquelles s'ajoute l'excédent reporté de 2020 d'un montant de 25 440.81 €.

Au terme de l'exercice 2021, les écritures du compte administratif tenues par l'ordonnateur, sont conformes à celles du compte de gestion, tenues par les services de la DGFIP (trésorerie de TARTAS).

L'excédent de clôture qui pourra être repris en 2022, s'élève à un montant de 27 926.55 €.

Au niveau des dépenses de ce budget CCAS, c'est le chapitre 65 qui consacre l'essentiel des actions en matière d'action sociale pour un montant de 5 432.50 €.

- On trouve notamment les bourses 2 050 € au permis de conduire (*250 € ou 400 € selon les ressources des personnes éligibles au dispositif*) pour réellement 7 dossiers, avec l'appui de 4 associations (*Arbre à pain, Centre équestre Ous Pins, Secours catholique, Amis d'ambre*) et l'Accueil de loisirs sans hébergement.
- S'ajoutent des secours d'urgence ou aides, pour le solde

Au niveau des recettes de ce budget CCAS, on trouve outre la subvention de la commune de 10 000 €, un produit des concessions de cimetières (*selon application de la réglementation*) pour 1 800 €.

En conclusion, l'année 2021, qui s'inscrit dans la continuité des exercices précédents d'un point de vue comptable, a cependant été marquée pour les services municipaux et notamment l'agent instructeur, d'une attention particulière auprès des personnes vulnérables et l'accompagnement dans les démarches administratives au titre de la crise sanitaire. L'appui aux ressortissants du CCAS, mais aussi aux habitants de TARTAS est maintenu, et l'agent instructeur est très présent tout en étant apprécié pour les aides apportées.

### **Perspectives année 2022**

D'un point de vue comptable, le budget 2022 devrait s'établir sur une masse de recettes et dépenses d'un montant d'un peu plus de 38 000 €, en ce compris la subvention du budget principal d'un montant de 10 000 €.

Des dossiers de bourses au permis ont été engagés, pour des premières actions. Plus globalement, le chapitre 65, consacré aux bourses mais aussi aux actions sociales du CCAS fonctionnera avec une dotation de 20 000 €.

A noter, que les conventions annuelles concernant les jardins familiaux ont été renouvelées, et on compte 4 nouveaux jardiniers dès le début d'année 2022, et deux autres lots en instance.

L'année 2022 verra aussi la présentation du budget dans sa nouvelle version, la nomenclature M57, comme cela a été délibéré par conseil municipal au dernier trimestre 2021.

Une première réunion du conseil d'administration s'est tenue le 5 janvier 2022 dernier, pour faire un point de l'actualité du moment et dresser les perspectives des prochains mois.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 314,26	G	11 800,00
	Section d'investissement	B		H	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	25 440,81
	Report en section d'investissement (001)	D		J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>9 314,26</b>	= G+H+I+J	<b>37 240,81</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F		= K-L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C-E	9 314,26	= G+I-K	37 240,81
	Section d'investissement	= B+D-F		= H+J-L	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E-F	<b>9 314,26</b>	= G+H+I+J+K-L	<b>37 240,81</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E	K
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F	L

**Nb : le conseil municipal est informé du CA du CCAS, qui est délibéré par son conseil d'administration.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## REGIE MUNICIPALE FETES et ANIMATIONS

### Déroulement et Examen des comptes de l'année 2021

Comme en 2020, les activités de l'année 2021 ont été impactées par la crise sanitaire, et ont dû s'adapter à l'évolution de la réglementation.

Le budget préparé en conseil d'exploitation de la régie des fêtes et animations, et voté en conseil municipal le 13 avril 2021, a permis de concrétiser un montant de dépenses de 18 606.76 €, pour des recettes de 31 098.24 €. L'excédent de clôture disponible pour 2022 étant de 12 491.48 €.

L'essentiel des activités de l'année 2021 a reposé essentiellement sur le programme, fête de la musique, des Jeudis d'été, et les animations de fin d'année.

- Fête de la musique : diverses petites animations pour un montant de 1 797.80 €, pour deux groupes
- Jeudis d'été : malgré l'annulation cause crise sanitaire, on a compté 6 animations sur les 7 dates prévues initialement, pour un montant de 9 532.96 € ; à noter une aide du conseil départemental de 2 500 €, comme chaque année.
- Animations de fin d'année 2021 : en animation principale une patinoire, complétée de balades en calèche, de spectacles (pièce de théâtre, spectacle de magie, maquillage) pour 7 276.00 €

A noter, que pour l'ensemble de ces animations, l'appui tant des services techniques, administratifs ou de l'EASA ont permis un bon déroulement auprès des élus et bénévoles ; les fêtes de fin d'année ont été aussi sonorisées sur le centre-ville.

Mention particulière aux nouveaux dispositifs d'illuminations, allumés courant décembre jusqu'à tout début janvier 2022.

### Perspectives année 2022

Le conseil d'exploitation s'inscrit pour 2022, dans le retour aux différentes animations, dont les fêtes locales. D'un point de vue comptable, le budget 2022 devrait s'établir sur une masse de recettes et dépenses d'un montant d'environ 85 000 €, en ce compris la subvention du budget principal d'un montant de 70 000 €, la subvention du Conseil départemental pour le programme des jeudis d'été 2 500 €, et l'excédent de 2021.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 18 606,76	G 12 500,00
	Section d'investissement	B	H
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 18 598,24
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 18 606,76	= G+H+I+J 31 098,24
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	= K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 18 606,76	= G+I+K 31 098,24
	Section d'investissement	= B+D+F	= H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 18 606,76	= G+H+I+J+K+L 31 098,24

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	55 598,24	18 606,76		36 991,48
012	Charges de personnel et frais assimilés				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00			5 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>60 598,24</b>	<b>18 606,76</b>	<b>0,00</b>	<b>41 991,48</b>
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires				
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>60 598,24</b>	<b>18 606,76</b>	<b>0,00</b>	<b>41 991,48</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (				
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>60 598,24</b>	<b>18 606,76</b>	<b>0,00</b>	<b>41 991,48</b>
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et participation	41 000,00	12 500,00		28 500,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00			1 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>42 000,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 500,00</b>
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>42 000,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 500,00</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>42 000,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 500,00</b>
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		18 598,24			

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE TARTAS

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### 1 - LES RESULTATS de l'EXERCICE 2021 – Budget principal de la commune de TARTAS

Le budget de l'exercice 2021 adopté le 13 avril dernier, visé en préfecture le 20 avril, a consacré une masse de dépenses et de recettes de fonctionnement de 4 020 000 €, et une section d'investissement de 1 897 000 €, sans appel à l'emprunt et sans augmentation des taux de fiscalité.

On note, au terme de l'année 2021, que l'exécution du budget a été impactée, comme en 2020 mais dans une moindre mesure par les effets de la crise sanitaire. Les premiers mois de l'année ont permis de consacrer des crédits pour l'action commerciale « Coupons commerçants », et le projet culture « chèque KDO culture » respectivement à l'attention des foyers tarusates et des jeunes de plus 16 ans.

Sur la fin d'année, une décision modificative est venue adapter le budget d'investissement, portant notamment inscription de premiers crédits pour le programme de réhabilitation et de mise en conformité des réseaux et voiries (OROPE – CALMETTE – JULES FERRY) 2021-2024.

#### 1-1 Au terme de l'exercice 2021, les résultats (provisoires) se décomposent comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses réalisées	3 339 961.03 €
Recettes réalisées	4 265 342.81 €
Résultat de fonctionnement :	<b>925 381.78 €</b>
Résultat besoin d'investissement :	<b>- 15 257.67 €</b>
Besoin sur Restes à réaliser :	<b>- 517 140.80 €</b>

***Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2022 est estimé à ..... 392 983.31 €***



CA 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	3 339 961,03	G	3 792 795,15
	Section d'investissement	B	983 248,70	H	862 182,34
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	472 547,66
	Report en section d'investissement (001)	D		J	105 808,69
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		□ A+B+C+D	4 323 209,73	□ G+H+I+J	5 233 333,84
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	991 040,80	L	473 900,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	□ E+F	991 040,80	□ K+L	473 900,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	□ A+C+E	3 339 961,03	□ G+I+K	4 265 342,81
	Section d'investissement	□ B+D+F	1 974 289,50	□ H+J+L	1 441 891,03
	<b>TOTAL CUMULE</b>	□ A+B+C+D+E+F	5 314 250,53	□ G+H+I+J+K+L	5 707 233,84

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L
9201	AMEN. BATIMENTS, ACQ MATERIEL & M	72 205,62	
9601	VOIRIE COMMUNALE	144 008,40	3 900,00
9913	INST.PLAINE.SPORTS	40 808,00	140 000,00
9917	BATIMENTS ACCESSIBILITE	59 998,67	9 000,00
9921	EDUCATION JEUNESSE	8 228,61	3 000,00
9922	ROUTE DE LA FONTAINE	191 416,68	56 000,00
9929	TROTTOIRS VILLE	18 400,00	
9931	PLAINE DES SPORTS VOIE DE CONTOU	235 974,82	76 000,00
9932	HIBE CALMETTE OROPE INDUSTRIE J.	220 000,00	186 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.

**1-2 Pour mémoire résultats des exercices précédents :**

Au terme de l'exercice ce qui participe au budget de l'exercice N+1 :

Libellé	Fin 2016	Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021
Excédent pour exercice N+1	640 963.43	668 826.29	530 948.95	399 654.69	472 547.66	392 983.31

Attention : au terme de l'exercice 2021, le résultat de fonctionnement peut paraître plus faible qu'à fin 2020 ; l'explication tient à la mise en œuvre sur le tout début d'exercice des crédits Action commerciale et Chèque KDO culture, délibérés dernier trimestre 2020, ainsi que des dépenses des services plus importantes en 2021 (compte tenu de la crise sanitaire comparativement à 2020).

**1-3 Exécution au titre de la section d'investissement :**

Libellé	En 2012	En 2016	En 2017	En 2018	En 2019	En 2020	En 2021
Montant réalisé	2 248 733	557 787	735 000	2 151 412	1 136 197	276 771	586 853
Restes à réaliser		417 006	383 640	852 967	431 112	562 928	991 040
Travaux Régie	53 990	51 708	20 241	53 843	16 162.99	23 476	29 094

CA 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (cf 204)				
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	6 000,00		
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	1 764 427,54	593 883,42	991 040,80	192 533,32
	Total des dépenses d'équipement	1 770 427,54	599 883,42	991 040,80	192 533,32
13	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	355 000,00	337 995,61		17 004,39
18	Compte de liaison : affectation (SA, régie)				
26	Participations et créances rall. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	355 000,00	337 995,61	0,00	17 004,39
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'invest.	2 125 427,54	937 879,03	991 040,80	209 537,71
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00	59 393,67		-29 393,67
041	Opérations patrimoniales				
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	30 000,00	59 393,67	0,00	-29 393,67
TOTAL		2 155 427,54	997 272,70	991 040,80	180 144,04

Les dépenses réalisées et restes à réaliser d'investissement étant couverts en partie, avant autofinancement (c'est-à-dire affectation des résultats) par 862 182.34 € de recettes réelles et 473 900 € de restes à réaliser recettes (subventions et fonds de concours). Le besoin de financement (Dépenses moins Recettes, en ce compris Restes à réaliser) s'élevant à : 532 398.47 € (compte 1068)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## 2 - LES ELEMENTS d'ANALYSE du budget Commune de TARTAS à fin 2021

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)	
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
011	Charges à caractère général	945 000,00	907 359,97	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 814 000,00	1 771 664,58	
014	Atténuations de produits	62 000,00	56 993,00	
65	Autres charges de gestion courante	453 500,00	419 657,11	
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 274 500,00</b>	<b>3 155 674,66</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	75 000,00	68 231,53	
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	35 881,10	
68 <sup>(11)</sup>	Dotations provisions semi-budgétaires	6 000,00	2 643,31	
022	Dépenses imprévues	9 326,66		
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>3 409 826,66</b>	<b>3 262 430,60</b>	<b>0,00</b>
023 <sup>(21)</sup>	Virement à la section d'investissement	565 000,00		
042 <sup>(21)</sup>	Opé. d'ordre transfert entre sections (	46 000,00	77 530,43	
043 <sup>(21)</sup>	Opé. d'ordre Intérieur de la sect. fonct			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>611 000,00</b>	<b>77 530,43</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 020 826,66</b>	<b>3 339 961,03</b>	<b>0,00</b>
Pour information <sup>(3)</sup> D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00		

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)	
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
013	Atténuations de charges	1 000,00		
70	Produits des services, domaine et ven	206 000,00	314 536,84	
73	Impôts et taxes	2 589 401,00	2 645 946,95	
74	Dotations, subventions et participation	711 658,00	742 923,21	
75	Autres produits de gestion courante	10 100,00	11 109,53	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 518 159,00</b>	<b>3 714 516,53</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	20,00	14,58	
77	Produits exceptionnels	100,00	19 864,37	
78 <sup>(11)</sup>	Reprises provisions semi-budgétaires			
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>3 518 279,00</b>	<b>3 734 395,48</b>	<b>0,00</b>
042 <sup>(21)</sup>	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	58 399,67	
043 <sup>(21)</sup>	Opé. ordre Intérieur de la sect. fonct.(			
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>30 000,00</b>	<b>58 399,67</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 548 279,00</b>	<b>3 792 795,15</b>	<b>0,00</b>
Pour information <sup>(3)</sup> R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		472 547,66		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## 2-1 LE BUDGET de FONCTIONNEMENT réalisé en grandes masses :

### Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

#### FONCTIONNEMENT

#### Budget des 5 derniers exercices par CHAPITRE

#### (Dépenses)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
011	Charges à caractère général	917 581,14	974 003,97	984 972,52	832 332,67	907 359,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 669 707,68	1 667 253,72	1 763 624,57	1 743 949,77	1 771 664,58
014	Atténuations de produits	5 487,00	3 770,00	58 658,00	55 038,00	56 993,00
65	Autres charges de gestion courante	388 929,78	406 159,47	416 301,85	335 292,23	419 657,11
66	Charges financières	75 944,38	65 781,11	74 182,69	76 334,76	68 231,53
67	Charges exceptionnelles	1 003,01	35 801,80	995,77	2 535,00	35 881,10
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00	2 556,69	2 643,31
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68	77 530,43
	<b>Totaux</b>	<b>3 084 480,69</b>	<b>3 296 057,89</b>	<b>3 349 713,67</b>	<b>3 091 559,80</b>	<b>3 339 961,03</b>

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
013	Atténuations de charges	32 523,99	44 406,81	15 061,80	3 564,88	0,00
70	Produits des services, domaine et ventes divers	351 859,25	347 106,48	331 283,40	230 598,56	314 536,84
73	Impôts et taxes	2 688 411,83	2 776 811,32	2 831 146,56	2 890 049,38	2 645 946,95
74	Dotations, subventions et participations	494 150,44	455 114,13	465 644,62	443 960,71	742 923,21
75	Autres produits de gestion courante	14 063,64	10 233,88	12 904,37	10 226,60	11 109,53
76	Produits financiers	17,58	16,98	16,98	15,18	14,58
77	Produits exceptionnels	5 048,41	39 567,50	9 100,00	3 780,20	19 864,37
002	Excédent de fonctionnement reporté	640 963,43	668 826,29	530 948,95	399 654,69	472 547,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11	58 399,67
	<b>Totaux</b>	<b>4 252 551,18</b>	<b>4 471 803,92</b>	<b>4 226 203,71</b>	<b>4 005 326,31</b>	<b>4 265 342,81</b>

### Commentaires à fin 2021 : Fin de ce document en annexe Détail par articles

Si l'année 2020 avait été marquée par la crise sanitaire, on note aussi que l'année 2021 est impactée, mais de manière différente.

#### EN DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

Les dépenses à caractère général ou des services (chapitre 011), les crédits ont constaté une augmentation de plus de 75 000 € (*carburants avec une plus grande fréquence des circuits de balayage zone urbaine ou d'entretien en zone rurale ; augmentation des prestations restauration au niveau du poste alimentation notamment sur le fonctionnement de l'ALSH ; interventions des services techniques en plus grand nombre au niveau des fournitures de voirie, mais aussi suite aux inondations de début d'année 2021 ; éditions de journaux municipaux et d'éditions spéciales inondations au premier trimestre et programmes de travaux à l'automne.*)

Les charges de personnel (chapitre 012) en légère progression sur 2021, enregistrent les ajustements sur temps de travail d'agents ou le recrutement d'agent d'animation sur le service EASA, mais restent raisonnables et maîtrisées.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont en progression de plus de 90 000 €, compte tenu des aides votées pour les associations notamment au titre de la relance des activités ou mesures compensatoires liées au COVID, ainsi que la participation à l'école privée qui est l'essentiel de l'augmentation sur le chapitre.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



Pour les charges financières (chapitre 66) elles sont dans la continuité des années précédentes, tout en tenant compte du tableau de déroulé de dette ; il faut ajouter que l'année 2021, n'a pas été marquée par un recours à l'emprunt, cela participant à faire baisser le ratio d'endettement de la commune.

#### EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement satisfaisantes, elles sont marquées pour la première année par la nouvelle architecture fiscale (effet taxe d'habitation et coefficient correcteur).

Cela étant, on constate un meilleur taux de réalisation sur les produits des services (chapitre 70), solde qui rattrape les réalisations des années 2019 et 2018, constatant la reprise des activités cantine scolaire et accueil de loisirs sans hébergement notamment.

Pour les chapitres 73 et 74, (fiscalité, dotations, subventions, participations) une progression globale du total de ces deux chapitres, compte tenu de la réforme fiscale évoquée ci-dessus, dont plus 10 000 € sur la Dotation de solidarité rurale.

L'année 2021 montre un retour à un meilleur niveau de recettes de la section, supérieur à l'année 2019.

**Au terme des dépenses et recettes de l'année 2021, en fonctionnement, le résultat de clôture s'élève à 925 381.78 €**

**2-2 LE BUDGET d'investissement réalisé en grandes masses :**

Dépenses réalisées en 2021 : 983 248.70 €

Recettes réalisées en 2021 : 862 182.34 €

Résultat reporté de 2020 : 105 808.69 € besoin financement 2021 : - 15 257.67 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (si 1688 non budgétaire)	337 995,61		337 995,61
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	580 853,42		580 853,42
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)		29 305,20	29 305,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00		6 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)		29 094,47	29 094,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
25	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (6)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>924 849,03</b>	<b>58 399,67</b>	<b>983 248,70</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	192 927,26		192 927,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	441 218,85		441 218,85
13	Subventions d'investissement reçues	150 505,80		150 505,80
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (si 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		40 305,20	40 305,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
25	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		37 225,23	37 225,23
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>784 651,91</b>	<b>77 530,43</b>	<b>862 182,34</b>
	<b>Pour information</b>			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			105 808,69

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



## Situation comptable multi exercices - COMMUNE DE TARTAS

### INVESTISSEMENT

#### Budget des 5 derniers exercices par CHAPITRE

#### (Dépenses)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
10	Dotations, fonds divers et reserves	0,00	0,00	186,24	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	315 792,94	342 606,58	364 365,73	373 129,67	337 995,61
20	Immobilisations incorporelles	3 918,60	20 352,00	0,00	17 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	67 938,90	6 000,00	83 882,05	16 642,12	15 197,53
21	Immobilisations corporelles	620 603,88	1 497 684,78	516 198,80	198 063,91	553 405,76
23	Immobilisations en cours	42 726,45	627 375,61	536 116,93	44 465,40	18 250,13
27	Autres immobilisations financières	937,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Déficit d'investissement reporté	377 368,31	427 498,17	766 222,97	394 584,89	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 512,61	129 720,53	30 097,03	23 476,11	58 399,67
041	Opérations patrimoniales	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Totaux</b>	<b>1 465 406,69</b>	<b>3 171 589,67</b>	<b>2 297 069,75</b>	<b>1 067 962,10</b>	<b>983 248,70</b>

#### (Recettes)

Chap.	Libellé	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021
10	Dotations, fonds divers et reserves	747 156,98	613 163,87	765 283,79	845 537,97	634 146,11
13	Subventions d'investissement reçues	254 315,84	328 563,01	218 011,75	184 712,14	150 505,80
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	1 200 000,00	844 211,05	100 000,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	105 808,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 827,70	143 287,82	50 978,27	43 520,68	77 530,43
041	Opérations patrimoniales	10 608,00	120 352,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Totaux</b>	<b>1 037 908,52</b>	<b>2 405 366,70</b>	<b>1 902 484,86</b>	<b>1 173 770,79</b>	<b>967 991,03</b>

## Commentaires sur la section d'investissement :

### EN DEPENSES

Le montant de 983 248 €, comprend essentiellement le remboursement du capital de l'exercice pour un peu plus de 338 000 € (selon état de dette) et les études/achats/travaux réalisés (dépenses d'équipement) pour 586 853 € ; il nous faut préciser que la situation financière a décalé certaines opérations sur la fin d'année, et impacte les restes à réaliser dépenses qui s'élèveront à fin 2021 à un montant de 991 040.80 €.

### EN RECETTES

Un réalisé de 967 000 €, dont 150 505 € de subventions/fonds de concours ; au principe des restes à réaliser recettes, à fin 2021, on trouvera un montant de 473 900 € (selon délibérations liées notamment aux fonds de concours de la CCPT). On trouve donc, aussi, la confirmation que la commune n'a pas emprunté (chapitre 16).

Au global les résultats du budget 2021, dans son exécution se confirment comme suit :

Résultat de fonctionnement :	<b>925 381.78 €</b>
Résultat besoin d'investissement :	<b>- 15 257.67 €</b>
Besoin sur Restes à réaliser :	<b>- 517 140.80 €</b>

**Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2022 est estimé à ..... 392 983.31 €**

Les DEPENSES d'investissement réalisées se détaillent pour un montant de 586 853.42 € complétées par les restes à réaliser à hauteur de 991 040.80 € :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits couverts (BP+DM+RAF N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors			
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	6 000,00	
204172	Bâtiments et installations	6 000,00	6 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors o			
22	Immobilisations reçues en affectat			
23	Immobilisations en cours (hors op			
(2)	Op. Eq. n°9201 AMEN. BATIMENTS,	516 277,21	333 914,32	72 205,62
(2)	Op. Eq. n°9601 VOIRIE COMMUNAL	234 633,61	88 384,97	144 008,40
(2)	Op. Eq. n°9913 INST. PLAINE.SPORT	68 000,00	26 316,00	40 808,00
(2)	Op. Eq. n°9917 BATIMENTS ACCES	119 685,53	30 449,95	59 998,67
(2)	Op. Eq. n°9921 EDUCATION JEUNES	75 815,19	57 743,52	8 228,61
(2)	Op. Eq. n°9922 ROUTE DE LA FONT	209 860,00	18 250,13	191 416,68
(2)	Op. Eq. n°9923 OUS PINS SECURIT	12 156,00	12 156,00	
(2)	Op. Eq. n°9929 TROTTOIRS VILLE	20 000,00		18 400,00
(2)	Op. Eq. n°9931 PLAINE DES SPORT	250 000,00	13 638,53	235 974,82
(2)	Op. Eq. n°9932 HIBE CALMETTE OR	258 000,00		220 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 770 427,54</b>	<b>586 853,42</b>	<b>991 040,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçu			
16	Emprunts et dettes assimilés	355 000,00	337 995,61	
1641	Emprunts en euros	340 000,00	305 066,91	
16818	Autres prêteurs		16 928,70	
16876	Autres établissements publics locaux	15 000,00	15 000,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA,			
26	Participations et créances ratt. à de			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>355 000,00</b>	<b>337 995,61</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>2 125 427,54</b>	<b>924 849,03</b>	<b>991 040,80</b>
040	Opération d'ordre transfert entre se	30 000,00	58 399,67	
	Charges transférées	30 000,00	58 399,67	
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		29 305,20	
2112	Terrains de voirie		14 513,79	
21318	Autras bâtiments publics	30 000,00	14 580,68	
041 (*)	Opérations patrimoniales			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>30 000,00</b>	<b>58 399,67</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>2 155 427,54</b>	<b>983 248,70</b>	<b>991 040,80</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



<b>Libellé</b>		<b>En 2021</b>
Montant réalisé	Etudes, Achats, Travaux réalisés	<b>586 853</b>
Restes à réaliser	Achats, Travaux réalisés	<b>991 040</b>
Travaux Régie		<b>29 094</b>

<p>9201-aménagement acquisitions mobiliers matériels</p> <p>Réalisé : 333 914.32 €</p> <p>RAR : 72 205.32 €</p>	<p><b>Réalisé : 333 914.32 €</b></p> <p>Main courante stade</p> <p>Travaux cuisine et plomberie stade</p> <p>Stores salle réception football</p> <p>Portes centre d'animation, gymnase</p> <p>Bac acier bâtiment administratif</p> <p>Travaux colombarium</p> <p>Travaux divers école et fresque</p> <p>Lots ordinateurs imprimantes et logiciel PV électronique pour les services</p> <p>Matériels divers CTM (tondeuse, taille haie, débroussailleuse, bâches, souffleurs à dos, décompacteur, remorque haute pression, illuminations de fin d'année, isolements, passerelles inondations, poteaux tennis, matériel video conseil)</p> <p>Rotor, tracteur, Peugeot boxer benne, Trafic Renault, et Véhicule léger</p>	<p><b>RAR : 72 205.32 €</b></p> <p>Toiture OUS PINS,</p> <p>Divers études, locaux divers,</p> <p>Lots ordinateurs,</p> <p>Divers petits matériels,</p> <p>Candélabres place du Luc</p> <p>vidéoprotection</p>
<p>9601-voirie communale</p> <p>Réalisé : 88 384.97 €</p> <p>RAR : 144 008.40 €</p>	<p><b>Réalisé : 88 384.97 €</b></p> <p>Raccordement réseaux zone Mounéou</p> <p>Marquage au sol</p> <p>Réparation chemin halage</p>	<p><b>RAR : 144 008.40 €</b></p> <p>Candélabre travaux sydec,</p> <p>Marquage au sol,</p> <p>Signalétique voirie</p>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



	<p>Chantier BARCEYM et TICON suite inondations fin 2020 début 2021</p> <p>Signalétique, publicité appels d'offres, analyse enrobé</p> <p>Programme voirie 2021 et regards rue d'OROPE</p>	<p>Relevé bathymétrique abords lac ou pins,</p> <p>Renforcement défense incendie</p> <p>Travaux et participations Sydec</p>
<p>9913 – installations plaine sport</p> <p>Réalisé : 26 316 €</p> <p>RAR : 40 808 €</p>	<p>Réalisé : 26 316 €</p> <p>Mission maîtrise d'œuvre terrain synthétique</p> <p>Prestations techniques, Etude géotechnique, levé topo</p>	<p>RAR : 40 808 €</p> <p>Etude et aménagement mission CAUE,</p> <p>Mission Maîtrise d'œuvre terrain de sport,</p> <p>Divers travaux</p>
<p>9917- bâtiments accessibilité</p> <p>Réalisé : 30 449.95 €</p> <p>RAR : 59 998.67 €</p>	<p>Réalisé : 30 449.95 €</p> <p>Suite marché ERP</p>	<p>RAR : 59 998.67 €</p> <p>Solde travaux marche des ERP sur la commune</p>
<p>9921- éducation jeunesse</p> <p>Réalisé : 57 743.52 €</p> <p>RAR : 8 228.61 €</p>	<p>Réalisé : 57 743.52 €</p> <p>Dalles gouttières espace ados, Combine portail école, divers travaux toiture portes école, étanchéité toiture terrasse école, film anti-attentats sur les écoles, mise en conformité électrique,</p> <p>matériel informatique du Plan numérique</p> <p>meublier groupe scolaire</p>	<p>RAR : 8 228.61 €</p> <p>Reliquat marché réseaux bâtiment espace ados</p>
<p>9922- Route de la Fontaine</p> <p>Réalisé : 18 250.13 €</p> <p>RAR : 191 416.68 €</p>	<p>Réalisé : 18 250.13 €</p> <p>Divers frais relevé topo, Avis d'insertion appels d'offres,</p> <p>Comptage analyse enrobé,</p>	<p>RAR : 191 416.68 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre servicad, travaux, signalétique</p>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



	Maîtrise d'œuvre, Premiers travaux	
9923- OUS PINS sécurité site Réalisé : 12 156 €	Réalisé : 12 156 € Plan d'entretien d'élagage, tranche annuelle	
9929 – Trottoirs Ville RAR : 18 400 €		RAR : 18 400 € Trottoirs achèvement Route d'AUDON
9931 – Plaine des sports voie de contournement Réalisé : 13 638.53 € RAR : 235 974.82 €	Réalisé : 13 638.53 € Analyse enrobé, premiers travaux et avis appel d'offres	RAR : 235 974.82 € Travaux voirie de contournement, signalétique, taxe défrichement, parking et divers
9932 – HIBE CALMETTE OROPE INDUSTRIE JULES FERRY RAR : 220 000 €		RAR : 220 000 € Maîtrise d'œuvre et travaux selon délibération de fin 2021

**Les recettes réalisées en investissement s'élèvent pour 2021 à 784 651.91 €, complétées de subventions et fonds de concours à venir pour 473 900 €.**

Sur les réalisations, on note qu'il n'a pas été fait recours à l'emprunt, les dotations dont excédents capitalisés se montant à 634 146.11 € dont 24 119,29 de taxe d'aménagement, et les premiers acomptes de DETR. Concernant les restes à réaliser pour 473 900 €, ils sont constitués essentiellement de fonds de concours et des soldes sur DETR (*voirie de contournement, et route de la fontaine*).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



### 3 - DETTE COMMUNALE - ELEMENTS d'ANALYSE

Tout en tenant compte du montant remboursé en 2021 à l'EPFL, le déroulé de dette (hors EPFL) est le suivant :

<i>Evolution des remboursements par année</i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2020	358 129,67	76 334,76	0,00	434 464,43
2021	322 995,61	68 231,53	0,00	391 227,14
2022	295 771,50	58 941,42	0,00	354 712,92
2023	246 351,23	50 684,37	0,00	297 035,60
2024	250 852,85	44 098,73	0,00	294 951,58
2025	255 558,31	37 284,68	0,00	292 842,99
2026	260 476,85	30 269,14	0,00	290 745,99
2027	259 302,48	23 030,33	0,00	282 332,81
2028	190 497,88	15 560,79	0,00	206 058,67
2029	140 000,00	11 309,33	0,00	151 309,33
2030	140 000,00	9 224,00	0,00	149 224,00
2031	140 000,00	7 138,67	0,00	147 138,67
2032	140 000,00	5 053,33	0,00	145 053,33
2033	140 000,00	2 968,00	0,00	142 968,00
2034	60 000,05	882,67	0,00	60 882,72
2035	6 666,62	57,33	0,00	6 723,95

En 2021, la commune n'a pas emprunté. Elle a par contre remboursé un montant en capital sur les emprunts de 306 066.91 € auprès d'organismes bancaires. (chapitre 16)

A ce montant, il faut ajouter le remboursement des échéances d'emprunts (Centre de loisirs et Espaces ados) auprès de la CAF et de la MSA pour 16 928.70€.

Dans le même temps, ces emprunts ont généré des intérêts qui ont été acquittés pour 68 231.53 €.

L'année 2021 a concrétisé aussi, le règlement à l'EPFL d'un montant de 15 000 € (terrain Minvielle).

#### CONCLUSION au terme de l'année 2021 :

Fonctionnement	
Dépenses réalisées	3 339 961.03 €
Recettes réalisées	4 265 342.81 €
Résultat de fonctionnement :	<b>925 381.78 €</b>
Résultat besoin d'investissement :	<b>- 15 257.67 €</b>
Besoin sur Restes à réaliser :	<b>- 517 140.80 €</b>

***Aussi, l'Excédent définitif pour le budget 2022 est estimé à ..... 392 983.31 €***

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



#### 4 – VOTE des RESULTATS fin 2021 et AFFECTATION pour 2022

##### PROJET DE DELIBERATION de constatation des Résultats et Restes à réaliser à fin 2021 :

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de ... .. ,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement

Dépenses	Prévu :	2 155 427,54
	Réalisé :	983 248,70
	Reste à réaliser :	991 040,80
Recettes	Prévu :	2 155 427,54
	Réalisé :	967 991,03
	Reste à réaliser :	473 900,00

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	4 020 826,66
	Réalisé :	3 339 961,03
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 020 826,66
	Réalisé :	4 265 342,81
	Reste à réaliser :	0,00

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-15 257,67
Fonctionnement :	925 381,78
Résultat global :	910 124,11

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire de Tartas s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.



**PROJET DE DELIBERATION d'Affectation des Résultats à Fin 2021 pour 2022**

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de ... .., après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le ... ..

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **452 834,12**

- un excédent reporté de : **472 547,66**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **925 381,78**

- un déficit d'investissement de : **15 257,67**

- un déficit des restes à réaliser de : **517 140,80**

Soit un besoin de financement de : **532 398,47**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT **925 381,78**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **532 398,47**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **392 983,31**

---

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **15 257,67**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

**ANNEXE : détail par articles du fonctionnement**

CA 2021

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>945 000,00</b>	<b>907 359,97</b>		<b>37 640,03</b>
60611	Eau et assainissement	15 000,00	12 800,34		2 199,66
60612	Energie - Electricité	150 000,00	146 450,02		3 549,98
60613	Chauffage urbain	40 000,00	36 931,40		3 068,60
60621	Combustibles	10 000,00	24 702,13		-14 702,13
60622	Carburants	34 200,00	34 060,07		139,93
60623	Alimentations	34 300,00	34 251,26		48,74
60624	Produits de traitement	15 000,00	14 706,85		293,15
60628	Autres fournitures non stockées	9 500,00	663,46		8 836,54
60631	Fournitures d'entretien	101 000,00	96 462,44		4 537,56
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	12 746,26		2 253,74
60633	Fournitures de voirie	11 500,00	11 359,37		140,63
60636	Vêtements de travail	9 000,00	8 178,04		821,96
6084	Fournitures administratives	13 200,00	13 060,95		139,05
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèque)	5 000,00	4 477,57		522,43
6067	Fournitures scolaires	16 500,00	16 094,85		405,15
6068	Autres matières et fournitures	7 600,00	6 831,11		768,89
611	Contrats de prestations de services	66 000,00	62 430,47		3 569,53
6132	Locations immobilières	2 000,00	1 000,00		1 000,00
6135	Locations mobilières	28 000,00	24 871,72		3 128,28
61521	Terrains	10 000,00	29 658,66		-19 658,66
615221	Bâtiments publics	4 200,00	3 718,59		481,41
615228	Autres bâtiments	8 000,00	4 880,28		3 119,72
615232	Réseaux	70 000,00	68 738,90		1 261,10
61524	Bois et forêts	15 000,00	5 752,49		9 247,51
61551	Matériel roulant	29 400,00	32 930,25		-3 530,25
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	6 863,73		2 136,27
6156	Maintenance	34 500,00	28 710,59		7 789,41
6161	Multirisques	1 000,00			1 000,00
6168	Autres	54 500,00	54 421,79		78,21
617	Etudes et recherches	100,00			100,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 121,53		378,47
6184	Versements à des organismes de form	2 000,00	1 708,80		291,20
6188	Autres frais divers	1 000,00			1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	1 000,00	781,45		218,55
6226	Honoraires	500,00			500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00			1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	439,00		61,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00			500,00
6236	Catalogues et imprimés	29 000,00	28 882,80		117,20
6237	Publications	1 000,00			1 000,00
6238	Divers	1 000,00			1 000,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	800,00		700,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	413,00		587,00
6255	Frais de déménagement	500,00			500,00
6257	Réceptions	7 000,00	5 418,04		1 581,96
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 365,98		2 634,02
6262	Frais de télécommunications	36 000,00	37 724,52		-1 724,52
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	161,23		838,77
6281	Concours divers (cotisations...)	3 500,00	3 059,18		440,82
6282	Frais gardiennage (église, forêts & bois c	500,00			500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00			500,00
6288	Autres services extérieurs	8 000,00	7 498,33		501,67
63512	Taxes foncières	18 000,00	17 809,00		191,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00			1 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	423,52		576,48
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 814 000,00</b>	<b>1 771 664,58</b>		<b>42 335,42</b>
6218	Autres personnel extérieur	68 000,00	61 524,93		6 475,07
6332	Cotisations versées au FNAL	6 500,00	4 912,34		1 587,66
6336	Cotisations au centre national et CNFR	20 000,00	18 366,60		1 633,40
6411	Personnel titulaire	1 099 000,00	1 090 214,95		8 785,05
6413	Personnel non titulaire	70 000,00	61 866,51		8 133,49
64168	Autres emplois d'insertion	100 000,00	97 899,52		2 100,48
6417	Rémunérations des apprentis	1 000,00			1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	143 000,00	142 567,96		432,04
6453	Cotisations aux caisses de retraite	276 000,00	274 379,78		1 620,22
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	8 000,00	6 430,00		1 570,00
6456	Versement au FNC du supplément fam	3 000,00			3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	372,12		4 627,88
6478	Autres charges sociales diverses	14 000,00	13 129,87		870,13
6488	Autres charges	500,00			500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>62 000,00</b>	<b>56 993,00</b>		<b>5 007,00</b>
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour j		306,00		-306,00
7391172	Dégrèvement de taxe hab. sur les log	5 000,00	4 000,00		1 000,00
7391178	Autres restit. au titre dégrèv. sur contr	6 000,00			6 000,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm	51 000,00	52 687,00		-1 687,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>453 500,00</b>	<b>419 657,11</b>		<b>33 842,89</b>
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nu	2 000,00			2 000,00
6531	Indemnités	74 000,00	73 650,93		349,07
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 348,52		651,48
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	13 500,00	10 446,60		3 053,40
6535	Formation	1 700,00	1 549,00		151,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin r	300,00			300,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	420,93		2 579,07
6542	Créances éteintes	1 000,00			1 000,00
6553	Service d'incendie	71 000,00	67 907,32		3 092,68
65548	Autres contributions	130 000,00	128 261,09		1 738,91
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00			1 000,00
657351	GFP de rattachement	2 500,00	2 460,00		40,00
657358	Autres groupements	6 500,00	5 949,76		550,24
657362	CCAS	10 000,00	10 000,00		
657363	A caractère administratif	17 000,00	10 000,00		7 000,00
6574	Subv. fonct. aux asso. & autres pers. de c	115 000,00	105 661,00		9 339,00
65888	Autres	1 000,00	1,96		998,04
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>3 274 500,00</b>	<b>3 155 674,66</b>	<b>0,00</b>	<b>118 825,34</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>					
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>75 000,00</b>	<b>68 231,53</b>		<b>6 768,47</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	68 231,53		6 768,47
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>35 881,10</b>		<b>9 118,90</b>
6713	Secours et dots	1 000,00	25,00		975,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op	500,00			500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieu	1 000,00	302,90		697,10
6745	Subventions aux personnes de droit p	40 000,00	33 700,00		6 300,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	1 853,20		646,80
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétai</b>	<b>6 000,00</b>	<b>2 643,31</b>		<b>3 356,69</b>
6817	Dot. aux prov. pour dépré. des actifs c	6 000,00	2 643,31		3 356,69

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (e)	9 326,66			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e		3 409 826,66	3 262 430,60	0,00	147 396,06
023	Virement à la section d'investissement	565 000,00			
042 <sup>(4,5,6)</sup>	Opérations d'ordre de transfert ent	46 000,00	77 530,43		-31 530,43
675	Valeurs comptables des immobilisati		40 305,20		-40 305,20
6811	Dot.aux amort.des Immo.Incorporelles	46 000,00	37 225,23		8 774,77
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		611 000,00	77 530,43	0,00	533 469,57
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		611 000,00	77 530,43	0,00	533 469,57
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		4 020 826,66	3 339 961,03	0,00	680 865,63
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00			1 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations d	1 000,00			1 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>208 000,00</b>	<b>314 536,84</b>		<b>-108 536,84</b>
7022	Coupes de bois	3 000,00	38 215,00		-35 215,00
70311	Concession dans les cimetières (prod	1 000,00	1 675,00		-675,00
70321	Droits stationnement&location sur la v	1 000,00	4 828,40		-3 828,40
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	21 000,00	13 690,97		7 309,03
7062	Redevances & droits des serv. à cara	500,00			500,00
70622	Bibliothèque municipale		192,00		-192,00
70631	A caractère sportif	1 000,00	717,74		282,26
70632	A caractère de loisirs	100 000,00	117 070,82		-17 070,82
7066	Redevances&droits des services à ca	10 000,00	25 155,98		-15 155,98
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	35 000,00	57 345,80		-22 345,80
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,	2 500,00	3 360,49		-860,49
70846	au GFP de rattachement	15 000,00	11 515,00		3 485,00
70876	par le GFP de rattachement	10 700,00	10 700,00		
70878	par d'autres redevables	1 000,00	26 869,64		-25 869,64
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&ver	4 300,00	3 200,00		1 100,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 589 401,00</b>	<b>2 645 948,95</b>		<b>-56 548,95</b>
73111	Impôts directs locaux	1 332 217,00	1 346 731,00		-14 514,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	2 221,00		-1 221,00
73211	Attribution de compensation	966 457,00	966 457,00		
73221	FNGIR	96 227,00	96 227,00		
73223	Fds de péréquation des ress com et l	52 000,00	55 777,00		-3 777,00
7333	Taxes funéraires	1 500,00	2 250,00		-750,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'éle	85 000,00	94 202,93		-9 202,93
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	55 000,00	82 081,02		-27 081,02
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>711 658,00</b>	<b>742 923,21</b>		<b>-31 265,21</b>
7411	Dotation forfaitaire	74 375,00	74 701,00		-326,00
74121	Dotation de solidarité rurale	190 000,00	189 573,00		427,00
744	FCTVA	1 000,00	276,51		723,49
74712	Emplois d'avenir		9 016,76		-9 016,76
74718	Autres	23 000,00	56 284,27		-33 284,27
7473	Départements	500,00			500,00
74758	Autres groupements	1 160,00	1 160,00		
7478	Autres organismes	9 100,00	2 800,00		6 300,00
748313	Dotation de compensation de la réform	47 337,00	47 337,00		
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	7 500,00	7 958,67		-458,67
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta		353 816,00		-353 816,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	347 686,00			347 686,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00			10 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>10 100,00</b>	<b>11 109,53</b>		<b>-1 009,53</b>
752	Revenus des immeubles	10 000,00	9 438,00		562,00
7588	Autres produits divers de gestion coura	100,00	1 671,53		-1 571,53
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>3 518 159,00</b>	<b>3 714 516,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-196 357,53</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>					
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>20,00</b>	<b>14,58</b>		<b>5,42</b>
7621	Prod. des autres immo. fin. encaissé à	20,00	14,58		5,42
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>100,00</b>	<b>19 864,37</b>		<b>-19 764,37</b>
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc	100,00	145,00		-45,00
775	Produits des cessions d'immobilisatio		11 000,00		-11 000,00
7788	Produits exceptionnels divers		8 719,37		-8 719,37

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



CA 2021

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		3 518 279,00	3 734 395,48	0,00	-216 116,48
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	30 000,00	58 399,67		-28 399,67
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	29 094,47		905,53
7761	Diff. sur réalisations (+) transférées en		29 305,20		-29 305,20
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		30 000,00	58 399,67	0,00	-28 399,67
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		3 548 279,00	3 792 795,15	0,00	-244 516,15
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		472 547,66			

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des présents,

PREND ACTE du débat d'orientations budgétaires pour 2022.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.